




Se reconnaître dans un centre-ville en revitalisation. Expériences d'itinérants dans le quartier Saint-Roch à Québec

Martine Freedman¹

Université Laval, Département de géographie, CÉLAT
(Centre interuniversitaire d'étude sur les lettres, les arts et les traditions)
martine.freedman.1@ulaval.ca

Résumé

La revitalisation d'un centre-ville entraîne des changements de son aménagement et des personnes qui le fréquentent et qui l'habitent. Dans le quartier Saint-Roch à Québec, un des projets majeurs liés à la revitalisation était la suppression du toit du mail Centre-ville. Au début du processus de revitalisation, la majorité des itinérants s'opposait à cette suppression. Cependant aujourd'hui, les positions sont plus partagées. Nous avons voulu comprendre les raisons de cette évolution en étudiant en quoi la revitalisation du quartier a modifié la territorialité de ces itinérants. Nous observons que l'attitude des itinérants face à la revitalisation est ambivalente. D'une part, ils ne se reconnaissent pas dans les nouvelles personnes qui fréquentent le quartier, les magasins et les restaurants de luxe. D'autre part, ils considèrent que la beauté du quartier joue un effet de miroir qui réfléchit une image d'eux-mêmes plus positive qu'avant la revitalisation.

¹  Creative Commons licence M. Freedman: Attribution-Noncommercial-No Derivative Works

Introduction

La revitalisation d'un centre-ville occasionne des changements de son aménagement et des personnes qui le fréquentent et qui l'habitent. Ce phénomène a été initialement observé et développé à Londres dans les années 1960 par Ruth Glass pour décrire les mouvements de la classe *gentry* vers des logements bon marché qu'elle a ensuite rénovés (1964, dans Ley, 1996). Au fil du temps, sa définition a évolué. Il désigne aujourd'hui la transformation fonctionnelle, sociale, symbolique et physique d'un quartier, central ou non, qu'il ait été inoccupé ou habité par la classe ouvrière d'un quartier central, en quartier résidentiel ou commercial destiné à la classe moyenne (Bidou-Zachariassen, 2003; Lees et al., 2008). Aujourd'hui, ce phénomène a atteint une dimension globale, puisqu'il s'étend tant sur les villes du Sud que de l'Occident (Atkinson et Bridge, 2005; Lees et al., 2008; Smith, 2002). De ce qui vient d'être mentionné, nous relevons que les quartiers dans lesquels on observe la revitalisation étaient, avant la mise en route de ce processus, dans un état d'abandon, de délabrement et de dévalorisation (Smith et LeFaivre, 1984). Parallèlement, les populations qui les occupaient touchaient de bas revenus (Hamnett, 2003) ou étaient souvent considérées comme marginalisées, telles les sans domicile fixe, les prostitués (et leurs clients) ou les trafiquants de drogue (Mercier, Parazelli et Morin, 1999).

Si la revitalisation des quartiers centraux a été étudiée abondamment, rares encore sont les recherches qui se consacrent aux effets qu'elle engendre sur les populations marginalisées². Les rénovations de l'environnement bâti détérioré ainsi que les constructions de nouveaux bâtiments entraînent une forte hausse des loyers. De ce fait découle le déplacement forcé des populations à bas revenus, comme le relèvent de nombreuses études (Caulfield, 1994; Freeman, 2005, 2006; Ley, 1996; Lees et al., 2008). Cependant, elles ne s'attachent pas à la manière dont ces déplacements sont vécus, ni à la perception de la revitalisation par ces populations déplacées. Par ailleurs, nous relevons qu'une partie des écrits met davantage l'accent sur l'arrivée des classes moyennes et supérieures plutôt que sur le départ des populations à faibles revenus. Bien que nécessaire pour comprendre le phénomène, cet angle de recherche évite de montrer les zones d'ombre résultant de ce processus. Par exemple, les conséquences sur les populations marginalisées

² Nous relevons que quelques quartiers, tel qu'à Montréal, entament ce que l'on nomme une « revitalisation urbaine intégrée ». Les populations occupant les quartiers initialement, qu'elles soient défavorisées sur le plan économique ou non, sont intégrées au processus de mise en place de la revitalisation (Divay et al., 2006). L'étude menée par Divay et al., tout en s'attachant à l'aspect de la pauvreté, ne s'étend pas sur les populations marginalisées.

telles celles formées par les itinérants³ sont absentes de ces recherches. C'est justement cette lacune que nous tenions à combler en consacrant cet article à la territorialité des sans domicile fixe dans un centre-ville en revitalisation.

Pour ce faire, nous avons conduit notre étude dans le quartier Saint-Roch à Québec, dans lequel un des projets majeurs liés à la revitalisation était la suppression du toit du mail Centre-ville. Avant la suppression du toit (1998), la majorité des itinérants du quartier s'opposait aux travaux de rénovation, principalement parce qu'elle utilisait le mail comme un espace pour passer ses journées. Cependant, aujourd'hui, les positions sont plus partagées. Nous avons voulu comprendre les raisons de cette évolution. Pour ce faire, nous avons étudié en quoi la territorialité des itinérants a été modifiée par la revitalisation du centre-ville et plus particulièrement par la suppression du toit du mail. Ici, la territorialité est définie comme le système de relations qu'un groupe ou un individu entretient avec l'extériorité (l'environnement physique) ou l'altérité (les individus, les groupes qui font partie de cet environnement physique) à l'aide de médiateurs (Raffestin, 1984). Ceci se manifeste entre autres par les pratiques territoriales des itinérants et les représentations qu'ils se font de leur environnement physique et humain. Dans notre recherche, cette relation est tributaire de médiateurs tels que les mesures qui ont été mises en place au cours de la revitalisation (par exemple, l'augmentation de la présence policière), les consultations publiques (par exemple, l'expression d'un projet d'aménagement) ou les effets de la gentrification (par exemple, l'augmentation des loyers). Aussi, lorsqu'une de ces composantes se modifie, ceci entraîne des réactions, des changements au sein des autres. C'est précisément ce qu'il nous intéresse d'étudier dans cette recherche.

Dans cet article, nous présenterons tout d'abord la revitalisation du quartier Saint-Roch en nous attachant particulièrement à la rue Saint-Joseph et au mail Centre-ville. Dans un deuxième temps, l'approche méthodologique sera décrite. Troisièmement, une synthèse des données recueillies sera exposée. Finalement, il s'agira de montrer comment, en regard à ces différents éléments, les itinérants appréhendent leur quartier en revitalisation.

La rue Saint-Joseph, un espace redécouvert

Le quartier Saint-Roch (figure 1) tenait lieu de centre économique de la ville de Québec au XIX^e siècle. Le déclin du quartier débuta avec la crise économique de 1929 et s'accrut au début des années 1960 avec le développement des banlieues et l'avènement des centres commerciaux qui faisaient

³ Au Québec, on emploie de terme d'itinérants pour désigner des personnes sans domiciles fixes, c'est-à-dire des personnes qui vivent tantôt chez un ami ou un membre de sa famille, dans un foyer d'hébergement, une maison à chambres, etc.

concurrence aux commerces du quartier (Blanchet, 1987; Morisset, 1999; Ville de Québec, 1990). Pour suivre la tendance de l'époque, qui consistait à regrouper les boutiques dans un centre commercial fermé, la rue Saint-Joseph fut en partie couverte et le mail Centre-ville fut construit en 1974 (Cassista, 1995; Mercier, 1998). Cependant, cette tentative de conserver un attrait commercial au centre-ville échoua. Dans le mail se rassemblaient une population défavorisée sur le plan économique et des personnes âgées. De surcroît, le quartier gagnait également la réputation de berceau de la criminalité, de la drogue et de la prostitution (Cassista, 1995; Morisset, 1998).



Figure 1 Le quartier Saint-Roch à Québec et l'emplacement de l'ancien mail Centre-ville (Freedman, 2007. Sources : Latig, Laboratoire du Département de géographie de l'Université Laval)



Figure 2 L'entrée du mail Centre-ville depuis la rue du Pont (Freedman, 2004).

Les années 1990 marquèrent un tournant. En 1989, Jean-Paul L'Allier fut élu maire de la ville. Durant son mandat, des consultations publiques, des conseils de quartier ainsi que de nombreux projets furent mis en chantier et réalisés tels que la création du Jardin Saint-Roch, l'aménagement de la Fabrique (ancienne manufacture) en bureaux des services municipaux et en locaux de l'École nationale d'arts visuels de l'Université

Laval et d'un centre de développement des hautes technologies de l'information et la destruction d'une partie du toit du mail Centre-ville (figures 2 et 3) (Cassista, 1995).

La suppression du toit s'inscrivait dans le processus de revitalisation du quartier. Il s'agissait de redonner à la rue Saint-Joseph un dynamisme économique (Ville de Québec, 1998a, 2005). Le réaménagement de cette rue devait également permettre d'en faire un lieu d'échanges et de convergence des résidents du quartier, un lieu de création, de consommation, de services et d'animation tant pour la population locale que pour la clientèle régionale (Ville de Québec, 1998a, 1998b, 2005). Il était même prévu que l'enlèvement du toit se réalisât en deux phases distinctes : la première de la rue de la Couronne à la rue du Pont en 2000 et la seconde de la rue du Pont à la rue Saint-Dominique en 2006 (Ville de Québec, 2005a). Un bilan de la situation a eu lieu entre les deux phases.



Figure 3 La rue Saint-Joseph rénovée, depuis l'entrée du mail Centre-ville (Source : Freedman, 2004).

Bien que le projet de suppression du toit du mail provînt des autorités municipales, l'avis des résidents du quartier, des gens d'affaires et de diverses associations fut entendu lors de consultations publiques. Lors de ces dernières, des mémoires furent rédigés ou déposés par les différents acteurs (Ville de Québec, 1998d). Lors des audiences publiques, certains groupes d'acteurs manifestèrent leur crainte face à l'enlèvement du toit du mail. La majorité se prononçait favorablement pour la phase I du projet, tout en émettant certaines recommandations : uniformiser la rénovation les façades, prévoir des stationnements en nombre suffisant, rendre la rue Saint-Joseph piétonne lors d'occasions spéciales (festivals) (Ville de Québec, 1998c; Ville de Québec, 1998d).

Le bilan de la phase I montrait que des solutions furent apportées pour répondre aux préoccupations formulées par les itinérants et la population locale : la création de lieux de rencontre tels que « Rendez-vous centre-ville » au sous-sol de l'église Saint-Roch permettaient d'accueillir 180 personnes par jour (Ville de Québec, 2005a). De plus, les intervenants en santé mentale et en itinérance collaboraient régulièrement sur le terrain (Ville de Québec, 2005a). Autant la suppression du toit permit de redécouvrir l'architecture des bâtiments cachés pendant vingt ans, autant certaines façades telles que celles de l'hôtel situé devant la place de l'église (Holiday Inn) ressortaient et « faisaient taches ». L'aménagement des espaces publics (bancs, poubelles, terrasses des bars et restaurants) favorisa le caractère piétonnier et convivial de la rue Saint-Joseph (Ville de Québec, 2005a).

Lors de la consultation publique du 1^{er} juin 2005, les résidants, gens d'affaires, itinérants, représentants d'associations locales ainsi que les membres du conseil de quartier commentèrent le bilan de la première phase que la Ville avait rédigé. Comme lors des audiences publiques de 1998, ils émirent des recommandations et donnèrent leur avis quant à la poursuite du projet. La majorité des intervenants se prononça en faveur de la poursuite de la seconde phase. Parmi les recommandations, retenons le souci de conserver la mixité socioéconomique et la réalisation de l'accessibilité universelle aux commerces. La seconde phase du projet de suppression du toit, et par conséquent de l'embellissement de la rue Saint-Joseph, débuta au printemps 2007.

Approche méthodologique

Trois types de sources ont été considérés : premièrement, des mémoires d'audiences, des procès-verbaux de conseils de quartier et de consultations publiques, deuxièmement, des entretiens semi-dirigés et troisièmement, de l'observation directe lors de conseils de quartier. La population est fréquemment consultée dans le quartier Saint-Roch, notamment pour des aménagements liés au processus de revitalisation. Lors de ces audiences publiques et des conseils de quartier, des mémoires et des procès-verbaux sont écrits.

L'observation directe s'est déroulée lors des conseils de quartier et des consultations publiques. Les conseils de quartier ont lieu une fois par mois et durent environ trois heures. Il est intéressant de noter que même si les itinérants sont nombreux dans le public lors des consultations, ils ne s'expriment pas au micro. Ils marquent leur approbation ou désapprobation aux propos tenus par les différents intervenants, et donc aux positions concernant la revitalisation du quartier, par des applaudissements, des encouragements, des rires ou des huées. Ces formes d'expression ne figurent pas dans les procès-verbaux ni dans les mémoires déposés à la Ville. Pour cette raison, l'observation directe a été essentielle. Cependant, ces formes d'expression ne sont pas précises. Aussi, afin de connaître l'opinion des

itinérants, il a été nécessaire de les rejoindre et de les entendre dans les lieux d'accueil ou là où ils ont l'habitude de se tenir durant la journée.

Les premières observations ont commencé en octobre 2004 et se sont terminées en novembre 2006 (fin des discussions des dossiers du mail). Cette durée a permis de comprendre en profondeur les rôles des différents acteurs et de se rendre compte de l'évolution de leurs positions.

L'échantillon des entretiens semi-dirigés est constitué de vingt itinérants qui fréquentent les lieux d'accueil du quartier, ainsi que de huit responsables de ces lieux. Les entretiens se sont déroulés en 2001-2002⁴ et en 2006.

L'analyse théorique de contenu du discours a été guidée par des paramètres qui participent à la construction de la territorialité. Dans le cadre de notre étude, nous avons retenu les paramètres concernant les itinérants (par exemple, leurs valeurs, leurs activités, l'hygiène, les classes socioéconomique) et les mesures liées à la revitalisation (par exemple, la réglementation, la présence policière).

Position des répondants de 1998 à 2006

En 1998, nous constatons une seule position de la part de représentants des itinérants du quartier Saint-Roch : en faveur du maintien du toit du mail. Les arguments avancés insistent sur le fait que le mail est un lieu qui sert à la socialisation, de point de rencontre et au repos pour les personnes défavorisées. La maison de l'Auberivière, qui héberge et sert des repas quotidiennement aux itinérants, ne se prononce ni pour la suppression ni pour le maintien du mail. Elle concentre son argumentation sur le maintien, quels que soient les projets d'aménagement et de rénovation du quartier choisis, de lieux d'accueil pour les itinérants.

Lorsque les entretiens de 2001-2002 ont été réalisés, une partie du toit du mail Centre-ville était supprimée : de la rue de la Couronne à la rue du Pont. Les bâtiments de la rue Saint-Joseph étaient rénovés et la revitalisation du quartier bien amorcée. Nous observons deux attitudes opposées : d'une part, le désir de maintenir ce qui reste du mail et le regret de la démolition qui s'est déjà déroulée; d'autre part, le désir de poursuivre la revitalisation du quartier et par conséquent de supprimer la dernière partie du toit.

Une partie des itinérants qui a répondu aux entretiens regrette que le toit du mail ait été enlevé. Pour eux, le mail servait d'abri en hiver et tenait même lieu de

⁴ Les entretiens réalisés entre 2001 et 2002 ont été réalisés pour une recherche sous la direction des professeurs Guy Mercier (Université Laval), Michel Parazelli (Université du Québec à Montréal) et Richard Morin (Université du Québec à Montréal).

« maison ». En effet, plusieurs itinérants choisissaient de dormir dans le mail plutôt que dans des centres d'accueil. De plus, durant la journée, nombre d'entre eux y flânaient. Par la revitalisation du quartier, les réglementations à l'intérieur du mail sont devenues plus strictes. Par exemple, il n'est plus autorisé d'y flâner (figure 4). En effectuant cette activité, les personnes défavorisées avaient l'occasion de retrouver des pairs, car le mail était aussi connu comme le lieu où l'on pouvait se rencontrer. La présence policière et les nouvelles réglementations ne permettent plus ce genre de comportements.

Figure 4 Affiche figurant sur les portes d'entrée du mail après la phase I (Source : Freedman, 2004).



Pour d'autres, la présence d'un mail couvert, au contraire, posait un problème. En effet dans cet espace, convergeaient de nombreux revendeurs et consommateurs de drogues, des personnes alcooliques et des itinérants. Ce que les itinérants revendiquent comme un avantage de la présence du toit du mail est jugée par certains commerçants ou résidents du quartier comme un inconvénient : le mail couvert est un point de rencontre pour les personnes défavorisées. Par ce fait même, les pauvres restent avec les pauvres et la misère est cachée au reste de la population de la ville. Le mail demeure un espace d'exclusion, voire d'enfermement de l'exclusion.

Par ailleurs, la suppression du toit du mail associée à la revitalisation du quartier a permis de mettre en valeur l'architecture des bâtiments de la rue Saint-Joseph. Ces rénovations sont appréciées et jugées belles par une partie des répondants. De plus, ils associent la revitalisation à une ouverture au changement.

Lors de la consultation publique de 2005 concernant la suppression du toit du mail et la poursuite des travaux de rénovation de la rue Saint-Joseph, les itinérants et les intervenants sociocommunitaires qui se sont exprimés ne se prononcent plus sur la revitalisation elle-même. Par contre, ils insistent sur le fait de conserver, quelle que soit la décision d'aménagement prise par la Ville, un lieu d'accueil et de socialisation ouvert à tous dans le quartier. Ils demandent également à la Ville de prendre des mesures

pour conserver et favoriser la mixité tant socioculturelle que socioéconomique.

	En faveur du maintien du toit du mail Centre-ville	En faveur de la suppression du toit du mail Centre-ville	Ni pour ni contre, mais...
1998	Le mail servait à socialiser et à se reposer pour les personnes défavorisées.		Il faudrait penser à la population défavorisée.
2001-2002	Le mail servait d’abri en hiver, à socialiser, à se reposer, de maison pour les personnes défavorisées ou âgées. On déplore l’augmentation de la présence policière.	Le mail était un problème par la population qui le fréquentait et un espace d’u d’exclusion sociale. Il faut s’ouvrir au changement. La beauté des rénovations est soulignée.	
2005			Il faut favoriser la mixité sociale et culturelle. Comme le toit du mail a été supprimé, il faudrait penser à créer un autre lieu de socialisation dans le quartier.
2006	Le mail sert d’abri en hiver, à socialiser, à se reposer pour les personnes défavorisées.	La beauté des rénovations est soulignée. On retrouve le quartier d’antan.	Il faut penser à la population défavorisée et conserver les tables de concertation. Il faut favoriser la mixité sociale.

Tableau 1 Positions et arguments des itinérants et intervenants sociocommunautaires. Synthèse.

Les entretiens de 2006 apportent quelques nuances et précisions aux propos énoncés lors de la consultation publique. Sans s’opposer aux positions et arguments

apportés depuis 2001, une partie des répondants se prononce en faveur de la suppression du toit du mail. Les arguments énoncés portent davantage sur la beauté qu'elle a apportée et sur la diversité de la population qui fréquente le quartier dorénavant. Toutefois, ces mêmes personnes insistent sur le fait de préserver la mixité socioéconomique et une cohabitation harmonieuse entre les diverses couches de la population par des tables de concertation réunissant les différents partis. Certains, au contraire, auraient préféré garder le toit. Ils regrettent la perte d'un abri et d'un lieu de socialisation.

Le mail, un toit et un espace de socialisation

Le mail Centre-ville représentait pour nombre d'itinérants un abri, un endroit dans lequel ils pouvaient passer leurs journées quelles que soient les conditions météorologiques et un lieu de rencontre. Il constituait alors pour ces personnes un point central dans leur territorialité quotidienne et faisait figure de point de repère fixe. Ces caractéristiques sont relevées, car l'état d'itinérance, par sa définition même, implique la perte d'un certain nombre de points d'ancrage. Notons également que la diminution ou l'absence de fréquentation d'une habitation fixe, d'un lieu de travail ou d'étude entraîne la survalorisation de certains espaces tels que la rue (Retailé, 1999). La question qui se pose alors concerne les caractéristiques du mail qui en formaient un point de repère. Soulignons dans un premier temps son emprise au sol. En effet, il mesurait un kilomètre de long. La plupart des répondants le considère d'ailleurs comme le lieu qui symbolise le quartier Saint-Roch (même après sa destruction partielle). Toutefois, ils ne précisent pas ce qui le rend symbolique. Nous pouvons supposer que le nombre de débats lors des consultations publiques - qui étaient parfois virulents - et dans les médias a contribué à mettre le mail au centre des préoccupations et à lui conférer une notoriété et une importance qu'il n'aurait peut-être pas connues sans cela. Cependant, ce qui nous préoccupe dans cet article, ce sont davantage les raisons de la force de l'attachement des itinérants au mail. L'analyse des discours qu'ils tiennent à son sujet nous suggère que ses fonctions d'abri et de lieu de socialisation le rendaient indispensable. Les propos de I₁⁵ l'illustrent :

Et bien c'est sûr que pour les sans-abri le mail Saint-Roch, c'est une maison, là, c'est un toit sur la tête là. Tu sais je veux dire moi j'ai été longtemps, sur les dix ans je pense que j'ai été un an avec un appartement, une chambre, bien une chambre ... mais les autres neuf ans là j'étais vraiment complètement sur la rue à coucher d'un bord puis de l'autre, puis dans les piqueries, puis chez le client, puis où est-ce que je pouvais, tu sais. Fait que le mail Saint-Roch, mais tu te

⁵ La lettre I représente les itinérants interrogés et la lettre T les intervenants sociocommunautaires. Le chiffre donné en indice sert à différencier les répondants.

ramasses une nuit et tu n'as pas de place à aller, mais tu pouvais te ramasser dans le mail Saint-Roch. Souvent je dormais en bas.

Le mail remplissait une fonction de base (Maslow, 1954) puisqu'il servait d'abri temporaire ou permanent selon les cas. Notons que cet abri n'était pas sûr, car la crainte de se faire découvrir par la police ou de se faire malmener par d'autres itinérants demeurait. En outre, les conditions pour y dormir n'étaient ni confortables ni hygiéniques, comme le relèvent les témoignages mentionnant les nuits passées à dormir dans les toilettes. Dans leur manque d'espace privé, d'espace d'intimité, le mail remplissait aussi un rôle de charnière entre l'espace public et privé. Il tenait lieu à la fois d'appartement et de rue, voire de quartier. Moles et Rohmer rappellent que pour s'intégrer socialement dans les sociétés sédentaires, l'être humain a besoin de ces coquilles psychologiques, de ces types d'espaces qui vont de la peau au monde entier (les espaces éloignés étant néanmoins moins nécessaires) (1978). En accueillant à la fois des activités réalisées habituellement dans l'espace privé (dormir, se laver) et dans l'espace public (rencontrer des passants, effectuer des achats), le mail représentait même plus qu'un lien entre ces deux types d'espace. On pourrait en effet le considérer comme un condensé de tous les types d'espaces nécessaires aux itinérants.

L'autre fonction essentielle que remplissait le mail était celle d'espace de socialisation. Il constituait un lieu de rendez-vous informel et non-institutionnalisé (figure 5). En effet, il n'était pas fréquenté uniquement par des marginaux. Certains itinérants mentionnent les personnes âgées qu'ils rencontraient régulièrement et avec qui ils aimaient discuter. Pour compenser la suppression du toit du mail, un lieu d'accueil de jour a été établi au sous-sol de l'église Saint-Roch, le Rendez-vous centre-ville, non loin de leurs anciens points de rencontre. Même si les lieux d'accueil pour les itinérants sont ouverts à tous, il n'en demeure pas moins que rares sont les personnes qui les fréquentent en dehors de celles qui y travaillent ou qui en sont bénéficiaires. Pour cette raison, certains itinérants déplorent la perte d'un espace de rencontre entre personnes défavorisées et les autres habitants du quartier. Pour les tenants de cet argument, le remplacement d'un mail couvert par des lieux d'accueil spécialisés contribue à la ségrégation de la population. Nous reviendrons plus loin sur ce point. Les extraits suivants illustrent ce qui vient d'être présenté.

Ben moi c'est ici à l'Auberivière que j'suis le plus souvent. Sauf, je vais beaucoup au mail Saint-Roch, c'est bien évident aussi. Parce que bon y'a un toit aussi, on peut être à la chaleur, on peut voir du monde. C'est sûr que dans le coin, à la longue, tu sais, tu viens que tu connais tout le monde dans le coin. Tu connais le monde que tu fréquentes à différents endroits. I₆

Surtout là que, depuis la démolition du toit du mail, il y avait beaucoup d'aînés, des vieux là, qu'on pouvait jaser avec eux autres, et puis qui nous contaient plein de genres de style de légendes là, quand on allait s'asseoir dans les petites tables, les petites tables dans le portique, là, au Dunkin là, eux-autres ils venaient, et puis ils nous regardaient, et puis moi il y en a que j'en ai vus des bizarres, du monde qui étaient un petit peu dérangés là dans leur cerveau là. Mais dire que ça me fait bien rire pareil. Tu sais, c'est tous des bons souvenirs là que je vais tout le temps me rappeler toute ma vie. I₁₀

Et bien il y avait le mail Saint-Roch, qui était bon pour le monde qui se connaissent, il y a des vieilles personnes qui vont prendre un café, jaser ensemble, passer leur journée, là, ils sont tout seuls chez eux. Fait qu'eux autres c'est un lieu de rencontre tu sais. Puis là, bien ils décident d'enlever le mail parce que ... premièrement il y avait rien qu'à enlever les logements qu'il y avait dans le mail, puis le barrer. Ils ne l'ont pas barré, fait que le monde pouvait rentrer puis le monde allait passer les nuits là ... Même du monde qui couchait là! Et puis là ils leur ont enlevé ça, puis ils leur ont donné le sous-sol de l'église à la place. Le sous-sol de l'église tu ne vas pas coucher là. Ça couchait dans les toilettes partout dans le mail Saint-Roch. I₂



Figure 5 Hommes assis à l'intérieur du mail Centre-ville. (Source : Archives de la Ville de Québec; Série Sécurité publique du fonds de la Ville de Québec, Service de police nég.009247).

À cela s'ajoute le temps qu'il a fallu aux itinérants pour prendre l'habitude de fréquenter le Rendez-vous centre-ville. Nous assistons à un décalage entre le changement de l'environnement physique et les ajustements de comportements. Même si ce nouveau lieu d'accueil est localisé en bordure de l'ancien mail, il n'a pas été approprié par les itinérants dès son établissement. Ce temps d'adaptation, voire de réappropriation d'un lieu de socialisation, a été amplifié par le peu de visibilité de ce lieu d'accueil depuis la rue. Il est situé au sous-sol de l'église et l'indication sur la porte extérieure est discrète et passe inaperçue pour qui ne la cherche pas, tout comme le montre le témoignage suivant :

Q : Puis en-dessous de l'église c'est comment, tu trouves ça comment?

I_g: Ici? Je pense que c'est la quatrième fois que je viens, c'est Albert qui m'a montré où c'était je ne le savais même pas!

Q: Vous ne le saviez même pas que c'était ouvert?

I_g: Non!

Notons tout de même que la suppression du toit a permis la découverte d'un nouvel espace que les itinérants se sont appropriés : le parvis de l'église Saint-Roch. Lors des belles journées d'été, ce lieu est approprié par les itinérants, mais il est également fréquenté par les touristes, les badauds, les gens d'affaires. Ce lieu permet la rencontre informelle entre les différentes classes de la société, ce qui est plus ouvert par rapport à ce que le mail autorisait autrefois (figure 6). D'un lieu de rencontre de l'entre-soi, ils ont passé à un lieu de rencontre de l'autre de soi (Legendre, 1994, 2004). La rencontre avec l'altérité permet la découverte de soi dans l'autre, de « l'autre de soi qui est soi » (Legendre, 2004, 85). Ainsi, le recul rendu possible par la différence, conduit à l'accomplissement de la construction de l'identité.

De cette manière, en réintégrant sa fonction d'espace public, la rue, en permettant ce jeu de miroir, confère à l'itinérant la capacité de s'identifier à l'autre et de s'en distancier. Ce jeu simultané d'identification et de distanciation renforce également le lien qu'entretiennent les multiples individus de la ville – dans notre cas les itinérants avec les autres usagers du quartier –, opération qui renforce le sentiment d'appartenance (Ghorra-Gobin, 2001 et 2006). En transitant d'espace clos de socialisation à un espace ouvert à la cohabitation, la rue Saint-Joseph a retrouvé pleinement son statut et sa fonction d'espace public.



Figure 6 Le parvis de l'église (Source: Freedman, 2007).

Quitter le quartier et y revenir

Une des questions qui se posent lorsqu'on parle de revitalisation, c'est l'augmentation des loyers. Le quartier Saint-Roch n'a pas échappé à cette tendance (Gagné et Morissette, 2004). Cependant, seule une petite partie du quartier est directement concernée par les rénovations et plusieurs mesures ont été prises pour garder la population dans le quartier, dont l'achat d'immeubles, qui proposent des logements à bas loyer, par des centres d'hébergement tels que l'Auberivière. Aussi, le quartier Saint-Roch, malgré un embourgeoisement certain de sa population (Gagné et Morissette, 2004) compte encore des ménages à faible revenu et des itinérants.

Un des intervenants sociocommunautaires, T₃, rappelle qu'une des caractéristiques des itinérants, c'est justement de changer fréquemment de domicile, d'avoir parfois un chez-soi, de dormir chez des amis ou de passer la nuit dans un foyer d'accueil. Partant de ce constat, il est difficile d'évaluer si les déménagements effectués par les itinérants dès les années 1990, à l'intérieur ou vers l'extérieur du quartier, découlent de la revitalisation de Saint-Roch. Par ailleurs, les entretiens corroborent ces propos. Une partie des personnes interrogées disent qu'elles sont restées dans le quartier. Celles qui ont quitté Saint-Roch évoquent d'autres raisons que les rénovations : « Je ne voulais plus voir certaines personnes » (I₁₄), « J'ai suivi un ami » (I₁₆), etc.

Quelles que soient les raisons qui ont entraîné ces déménagements, incluant donc celles éventuellement liées à la revitalisation, nous avons retenu que ces personnes continuent de fréquenter le quartier quotidiennement, ou du moins régulièrement. Cette attitude évoque un sentiment d'attachement au quartier. On y retourne également pour retrouver ses pairs (sa famille, ses amis), ses souvenirs ou pour fréquenter les lieux de rencontre pour itinérants. « Ma femme a été enterrée ici; on s'est marié dans l'église; j'ai été baptisé ici, j'ai grandi dans le quartier. » (I₁₄). Ces personnes que l'on connaît depuis longtemps sont, comme il a été signalé précédemment, des pairs, des semblables. Elles appartiennent à la même catégorie socioéconomique pour la plupart.

Cependant une autre raison est évoquée pour justifier les journées passées à Saint-Roch : « On vient ici parce que c'est beau » (I₁₅). Un des points communs de la majorité des entretiens réalisés après les rénovations de la rue Saint-Joseph est la référence à la beauté du quartier. Les habitants ont pu découvrir la beauté de certaines façades autrefois cachées par le mail et la richesse architecturale de leur quartier. Nombre d'entre eux mentionnent qu'il est agréable de passer ses journées dans un environnement qui est beau, propre et qui ne sent pas mauvais. Lorsque les sens sont agréablement sollicités, un sentiment d'attachement, ou de topophilie, se forme aisément (Tuan, 1990). Par ailleurs, lors d'une activité de nettoyage du quartier organisée par un centre d'hébergement, de nombreux itinérants ont participé et se sont dits heureux de l'avoir fait, d'avoir montré qu'ils pouvaient participer à la mise en valeur de leur quartier. Cette activité de nettoyage a également renforcé le sentiment d'appartenance au quartier. En effet, ce type d'activité manifeste une forme d'appropriation du territoire. Dans le cadre de cet article, nous pouvons penser qu'il s'agit de l'appropriation du quartier revitalisé. Cette réappropriation participe de l'acceptation des transformations survenues dans le quartier puisque les acteurs y participent activement.

La beauté d'un quartier n'est pas seulement agréable pour la vue. L'un des itinérants ajoute : « J'ai une meilleure estime de moi depuis que Saint-Roch c'est beau » (I₁₆). De surcroît, l'activité de nettoyage a joué un rôle sur le regard que portent les itinérants sur eux-mêmes. Cette remarque illustre le rôle que le quartier peut jouer dans la construction de son identité. Non seulement ils font partie d'un quartier dont ils sont fiers : « Je suis fier d'être ici, d'habiter ici » (I₁₉), mais ils participent également à la construction de cette beauté, et par-là même d'un pan de leur identité.

Pour les répondants qui déménagent fréquemment, c'est-à-dire qui changent de quartier, et pour ceux qui ont quitté Saint-Roch, ce dernier ne remplit plus la fonction d'habitat. Cependant, il continue de jouer un rôle central dans leur territorialité puisqu'ils s'y rendent régulièrement, voire quotidiennement. Ils continuent de le fréquenter d'une part en raison de la présence des lieux d'accueil qu'ils connaissent depuis longtemps : leurs points de repère n'ont pas tous été

supprimés par les rénovations, contrairement à leurs craintes. D'autre part, ils apprécient la beauté du quartier, sa nouvelle apparence. Néanmoins, on observe une attitude ambivalente face à la revitalisation, comme nous le verrons dans la partie suivante.

Face au nouveau Saint-Roch, une relation ambivalente

La revitalisation d'un quartier ne se limite pas à des rénovations de façade et à une mise en beauté. Il s'agit effectivement d'un changement plus profond qui implique tant des aspects économiques que démographiques (Ley, 2000; Senécal et al., 1990). Sur la rue Saint-Joseph, dans sa partie rénovée, on trouve aujourd'hui un alignement de boutiques et de restaurants accessibles pour des classes économiquement élevées. Non seulement ces commerces ne sont pas accessibles pour les itinérants, mais ils contribuent aussi à limiter leur identification au quartier. Les témoignages recueillis en 2006 le montrent clairement : « Ils ne sont pas pour nous » (I₁₈), « Chez Hugo Boss, une camisole, c'est 500 piasses. Qui peut se payer ça? » (I₁₇), « On ne reconnaît plus notre quartier » (I₁₄). Être spectateur uniquement des vitrines des magasins de luxe ne leur permet pas de s'identifier à cette partie du quartier. Ils n'ont pas d'emprise sur ces commerces, ils sont réduits au rôle de spectateur passif. Ils signalent qu'il leur manque également des magasins de proximité dans lesquels ils pourraient s'approvisionner ainsi que des restaurants bon marché.

Cependant, ces commerces de luxe ainsi que les bureaux des entreprises nouvellement installées attirent de nombreux gens d'affaires ou des touristes. En se trouvant mêlés à ces personnes, certains itinérants disent percevoir une meilleure image d'eux-mêmes, comme si les résultats de la revitalisation jouaient un effet de miroir leur renvoyant une image d'eux-mêmes plus positive. Relevons toutefois la complexité de cette relation à l'altérité. On n'observe que de rares échanges concrets - dialogues, relations de travail, relations d'amitié, etc. - entre les itinérants et cette nouvelle population qui fréquente le quartier. Ils demeurent néanmoins cités dans les entretiens. Une cohabitation même uniquement basée sur « se croiser » participe dans ce cas à la construction de l'identité, comme nous l'avons développé plus haut.

Alors que dans les documents de 1998 et dans les entretiens de 2001-2002, les itinérants se désignaient comme des utilisateurs du mail Centre-ville, on observe des réponses légèrement différentes en 2006. Plusieurs répondants désignent ceux qui utilisaient le mail comme un abri avec des expressions telles que « les autres », « ceux qui vivent dans des chambres trop petites » (I₁₈), « les itinérants », ou encore « pour ceux qui n'ont pas de logements, garder le mail couvert, pour eux ça aurait été bien » (I₁₉). Les itinérants, les pauvres, ce sont les autres, « je » n'en fais pas partie. Ils n'emploient plus le pronom « je », ce qui montre que d'une certaine manière ils ne s'identifient plus ou ne veulent plus

s'identifier aux itinérants. Par cette attitude, ils effectuent une mise à distance entre l'itinérance et eux-mêmes. Il reste difficile d'affirmer si cette attitude est liée à la meilleure estime de soi mentionnée plus haut ou si ce comportement est fréquemment observé chez les itinérants d'aujourd'hui.

En conséquence, la revitalisation a entraîné un sentiment ambivalent auprès de la population itinérante de Saint-Roch. Tout en appréciant la présence de classes socioéconomiques élevées, ils rappellent qu'ils ne font pas partie du même monde qu'eux; par exemple, ils ne fréquentent pas les mêmes restaurants ni les mêmes commerces. Cette remarque souligne leur conscience du fossé qui les sépare. Pourtant, même si ce fossé est présent, nous constatons dans les entretiens un désir de cohabitation, de maintenir la mixité du quartier. La présence de cette population est à la fois appréciée pour l'image qu'elle renvoie aux itinérants et regrettée, car elle entraîne une diminution du sentiment d'appartenance.

De l'exclusion à l'exclusion

Avant le processus de revitalisation, le mail Saint-Roch était fréquenté principalement par la population du quartier, c'est-à-dire une population à faible revenu. Les habitués du mail se retrouvaient entre eux, c'était une rencontre entre pairs. Le sentiment d'appartenance était renforcé tant par la similitude entre les personnes rencontrées et soi-même, que par les types de commerces et de restaurants qui s'y trouvaient. Ces caractéristiques du mail permettaient aux itinérants de se reconnaître, de reconnaître leur identité et de se sentir familier avec lui. Ces spécificités participent de la construction d'un sentiment d'appartenance (Johnston, 1991a ; Jones, Petterson et Hammitt, 2000). En d'autres termes, le mail servait de point de repère fixe dans leurs territorialités quotidiennes. Peut-être peut-on aller jusqu'à le considérer comme un point rassurant par son caractère homogène et immuable. Dans le contexte de l'itinérance, cette caractéristique est importante à relever. En effet, n'ayant pas de domicile fixe, ces personnes cherchent d'autres lieux fixes dans leur quotidien, comme le souligne T₃. Pour cette raison, nous pensons que dans un premier temps, les itinérants ont refusé que l'on démolisse le toit du mail.

Alors qu'avant la démolition du toit le fait de se retrouver entre-soi était valorisé, après, nous constatons que certains itinérants déplorent cette ségrégation. « Le mail était un problème, car il y avait beaucoup de vendeurs de drogue, d'alcoolos, d'itinérants » (I₂₀). Se retrouver entre-soi ne permettait pas de sortir de la marginalité. « C'est difficile de ne pas replonger quand tu croises les mêmes personnes » (I₁₉), celles avec qui ils buvaient, celles qui leur fournissaient de la drogue. Au moment où le quartier change, cette population est éparpillée, mêlée à d'autres personnes, elles n'est plus concentrée et enfermée en un lieu précis.

Nous voyons là également une explication aux propos contradictoires entendus tels que le désir à la fois de rencontrer toujours les mêmes personnes et de

ne plus en rencontrer certaines. En d'autres termes, nous assistons parallèlement à la crainte de la perte de repère et d'un lieu de l'entre-soi et aux conflits que l'on veut éviter ou fuir, au besoin de couper les ponts avec ceux qui posent problème, avec qui des conflits éclatent. Cette attitude illustre une des ambivalences rencontrées face à la revitalisation.

Le fait de permettre à des pairs de se retrouver n'apportait pas que des avantages. Avant la gentrification, le quartier Saint-Roch et plus particulièrement le mail représentait un creuset de la marginalité. La misère restait avec la misère, cachée du regard des autres classes socioéconomiques, enfermée dans le mail. Juste après la suppression du toit, quelques itinérants ont montré qu'ils appréciaient cette ouverture, car « il ne faut pas les pauvres ne soient qu'avec des pauvres » (I₁₇), « On est délivré en enlevant le toit : la misère est montrée à tous » (I₁₀). « Ça serait plus étiqueté mail Saint-Roch, place d'itinérants, tu sais » (I₁₀). Avant la revitalisation, on peut dire que la misère était cachée. Se retrouver entre-soi, dans certains cas, entraîne une forme d'exclusion. Néanmoins, si la revitalisation, et plus particulièrement la suppression du toit du mail, a entraîné un éclatement de la population marginalisée, le problème de l'exclusion n'est pour autant pas oublié.

Une crainte soulevée par quelques répondants est la création d'une nouvelle exclusion. Ils expriment qu'ils redoutent de se trouver repoussés d'ici quelques années dans les quartiers adjacents, de ne plus pouvoir fréquenter Saint-Roch. Les lois interdisant de flâner et leur application, ainsi que l'augmentation de la présence policière renforce cette crainte.

Conclusion

La revitalisation d'un quartier entraîne non seulement des changements visibles (restauration de bâtiments, classes socioéconomiques qui le fréquentent), mais aussi des modifications invisibles. En effet, nous avons constaté que les itinérants ont transformé à la fois leur regard sur leur quartier et sur eux-mêmes. Cette évolution a pu s'opérer, entre autres, par la tenue de consultations publiques. D'abord, ils ont pu y exprimer leurs préoccupations concernant un espace vital qui leur permettait de satisfaire des besoins de base. Le fait qu'ils aient présenté leurs préoccupations, leur attachement au mail et les raisons de cet attachement constitue non seulement le reflet de leurs pratiques territoriales, mais aussi le renforcement de ces pratiques et de l'attachement au lieu. Par cela, nous observons bien le rôle de médiateur de la territorialité joué par les consultations publiques.

La présence d'un grand nombre d'itinérants et de personnes qui les représentent (les intervenants sociocommunautaires) lors de ces consultations a rendu cette catégorie de la population visible aux yeux des citoyens et des autorités de la ville. De surcroît, ces derniers ont remarqué qu'il s'agissait d'acteurs à ne pas négliger dans le processus de revitalisation.

Même si les désirs des itinérants n'ont pas tous été suivis par les autorités, le mail Centre-ville ayant été supprimé, leurs préoccupations ont été entendues. La perte du mail, et par conséquent d'un abri et d'un espace de socialisation a entraîné une modification des pratiques territoriales des itinérants. Les espaces dans lesquels ils passent leurs journées et leurs nuits se sont diversifiés. Une fois l'adaptation réalisée, les itinérants ont constaté que la revitalisation leur profitait, qu'elle ne les avait pas seulement contraints à s'adapter. Une fois les besoins de base satisfaits et les conditions pour les satisfaire retrouvées, certains itinérants ont réalisé que la revitalisation avait contribué à une amélioration de leur estime d'eux-mêmes. Nous pouvons donc remarquer que non seulement les besoins de bases sont satisfaits, mais également des besoins supérieurs (Maslow, 1954).

Les effets de la transformation de Saint-Roch sur la territorialité des itinérants se manifestent sous plusieurs formes. Relevons leur implication durant l'été 2006 dans l'opération de nettoyage du quartier. Cette attitude relève qu'ils sont devenus des acteurs participants à la revitalisation. Ils ont passé du refus à une acceptation active du processus. Ce dernier a d'abord contribué à améliorer leur image d'eux-mêmes. Ils ont ensuite nourri cette image nouvellement acquise par cette contribution au nettoyage du quartier. L'acquisition d'une image et d'une estime de soi plus positive, sans avoir perdu la possibilité de satisfaire les besoins de base, a certainement contribué à l'évolution de la position des itinérants par rapport à la revitalisation de leur quartier.

À la lecture de ce qui précède, nous pouvons constater que, dans un premier temps du moins, le processus de revitalisation du quartier conduit à la réappropriation de ce dernier par des catégories de la population qui l'évitaient, soit les gens d'affaires, les touristes, les différentes classes socioéconomiques et toutes les générations. En effet, que ce soit dans le cas de Québec ou d'autres villes, les quartiers centraux qui étaient délabrés hébergeaient les classes ouvrières, pauvres ou marginales, ce qui n'attirait pas les autres catégories de la population (Freeman, 2006; Lees et al., 2008) Aussi, nous pourrions penser que la revitalisation permet à un espace public – une rue dans le cas étudié – de retrouver une de ses raisons d'être, c'est-à-dire « [mettre] en scène la société dans sa diversité » (Ghorra-Gobin, 2006, 53).

Nous notons toutefois que cet état de diversité ne constitue probablement qu'une étape transitoire du processus de revitalisation. En effet, comme le relèvent certains itinérants, la présence policière et l'application de certains règlements préfigurent un désir de repousser les populations hors de ces quartiers. Cette crainte peut également trouver sa justification par les situations analogues vécues à Toronto ou à San Francisco, par exemple (Caulfield, 1994; Solnit et Schwarzenberg, 2000). De plus, cette nouvelle exclusion signifierait que la diversité ne serait pas totale, puisqu'excluant certaines catégories de la population, ou, comme le relèvent Mercier et al., les « populations marginalisées ne sont pas

incluses dans les projets de mixité » élaborés lors de la mise en route du processus de revitalisation (1999, 217).

Si la revitalisation a amélioré l'image du quartier et de la population itinérante qui le fréquente, elle n'a pas forcément contribué à régler le problème de la pauvreté. Cette dernière aurait été repoussée en dehors de Saint-Roch si l'on considère uniquement les espaces dans lesquels habite cette population. Bien que cet article ne le développe pas, nous tenions à mentionner que ce problème reste à considérer. Les entretiens réalisés en 2006 montrent que la population itinérante aime son quartier, le trouve beau et en est fier. Tout en gardant à l'esprit que la revitalisation n'a pas réglé le problème des itinérants de Saint-Roch, ne peut-on pas se dire qu'elle en a amélioré la qualité de vie ?

Remerciements

Les exemples discutés dans cet article font partie d'une recherche soutenue par le CRSH (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada). J'aimerais également remercier les trois relecteurs pour leurs commentaires enrichissants.

Bibliographie

Atkinson, Rowland et Gary Bridge (eds.). 2005. *Gentrification in a global context: the new urban colonialism*. London et New York: Routledge.

Bidou-Zachariassen, Catherine. 2003. *Retour en ville: des processus de "gentrification" urbaine aux politiques de "revitalisation" des centres*. Paris: Descartes.

Blanchet, Danielle. 1987. *Saint-Roch, un quartier en constante mutation*. Québec: Division du Vieux Québec et du patrimoine.

Cassista, Martin. 1995. *Saint-Roch, perspective économique de développement*. Québec: Association des gens d'affaires Saint-Roch.

Caulfield, Jon. 1994. *City form and everyday life: Toronto's gentrification and critical social practice*. Toronto: University of Toronto Press.

Divay, Gérard, Pierre J. Hamel, Damaris Rose, Anne-Marie Séguin, Gilles Sénécal et Paul Bernand. 2006. *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée. Démarche d'évaluation*. Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société.

Freeman, Lance. 2005. Displacement or succession? Residential mobility in gentrifying neighbourhoods. *Urban Affairs Review*, 40, 463-491.

- Freeman, Lance. 2006. *There goes the 'hood: views of gentrification from the ground up*. Philadelphia (Pa): Temple University Press.
- Gagné, Mathieu et Louis-Philibert Morissette. 2004. *L'embourgeoisement du quartier Saint-Roch de 1991 à 2001. Transformations des logements et remplacement de la population*. Québec: Laboratoire de recherche, Département de sociologie, Université Laval.
- Ghorra-Gobin, Cynthia. 2001. Réinvestir la dimension symbolique des espaces publics In, Cynthia Ghorra-Gobin (ed.), *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*. Paris: L'Harmattan, pp. 5-15.
- Ghorra-Gobin, Cynthia. 2006. Los Angeles. *Réinventer les espaces publics*. *Urbanisme*, 346, 50-53.
- Hamnett, Chris. 2003. Gentrification and the middle-class remaking of inner London, 1961-2001. *Urban Studies*, 40,12, 2401-2426.
- Lees, Loretta, Tom Slater et Elvin Wyly. 2008. *Gentrification*. New York: Routledge.
- Legendre, Pierre. 1994. *Dieu au miroir. Étude sur l'institution des images*. Leçons III. Paris: Fayard.
- Legendre, Pierre. 2004. *Ce que l'Occident ne voit pas de l'Occident*. Conférences au Japon. Paris: Mille et une nuits.
- Ley, David. 1996. *The New Middle Class and the Remaking of the Central City*. Oxford: Oxford University Press.
- Maslow, Abraham Harold. 1954. *Motivation and Personality*. New York: Harper.
- Mercier, Guy. 1998. Le jardin Saint-Roch ou la centralité perdue. In, Guy Mercier et Jacques Bethemont (eds.), *La ville en quête de nature*. Québec: Septentrion, pp.129-55.
- Mercier, Guy 2004. L'opinion publique : un nouveau territoire de l'urbanisme. *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*. 19, 1-2, 47-58.
- Mercier, Guy, Michel Parazelli, et Richard Morin. 1999. La ville et le choc des imaginaires. Populations marginalisées et revitalisation urbaine. In, Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Denis Saint-Jacques (eds.), *Ville imaginaire, ville identitaire*. Échos de Québec. Québec: Éditions Nota Bene, pp. 209-227.

- Moles, Abraham et Élisabeth Rohmer. 1978. *Psychologie de l'espace*. Paris: Casterman.
- Raffestin, Claude. 1984. Les villes à forte composante étrangère: Une mosaïque de territorialités. In, Anne-Marie Kumps, Jean Rémy et Robert Wtterwulghe (eds.), *Du bon usage de la ville. Utilisateurs et décideurs*. Bruxelles : Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, pp.79-94.
- Retailé, Denis. 1999. La territorialité des exclus, réconfort d'identité ou enfermement. In, Antoine-Sylvain Bailly (ed.), *Terres d'exclusion-terres d'espérances*. Paris: Economica, pp.17-26.
- Sansot, Pierre. 1995. *Les pierres songent à nous*. Saint-Clément de Rivière (Hérault): Fata Morgana.
- Senécal, Paul, Tremblay, Carole et Teufel, Dominique. 1990. *Gentrification ou étalement urbain? Le cas du centre de Montréal et de sa périphérie*. Montréal: Société d'habitation du Québec.
- Smith, Neil. 2002. New globalism, new urbanism: Gentrification as global urban strategy. *Antipode*, 34, 427-450.
- Smith, Neil et Michele Le Faivre. 1984. A class analysis of gentrification. In, J. John Palen et Bruce London (eds), *Gentrification, Displacement and Neighbourhood Revitalization*. Albany: State University of New York Press, pp. 124–136.
- Solnit, Rebecca et Susan Schwartzenberg. 2001. *Hollow City: The Siege of San Francisco and the Crisis of American Urbanism*. London et New York: Verso.
- Tuan, Yi Fu. 1990. *Topophilia: A Study of Environmental Perception, Attitudes and Values*. Englewood Cliff (NJ): Prentice Hall, (1ère édition, 1974).
- Ville de Québec. 1990. *Un plan d'action pour le quartier Saint-Roch. Document de consultation*. Québec: Ville de Québec.
- Ville de Québec. 1998a. *Rebâtir la rue Saint-Joseph. Document de consultation*. Québec: Ville de Québec.
- Ville de Québec. 1998b. *Rebâtir la rue Saint-Joseph*. Québec: Ville de Québec.
- Ville de Québec. 1998c. *Rapport des commissaires. Audiences publiques. Projet « Rebâtir la rue Saint-Joseph »*. Québec: Ville de Québec.

Ville de Québec. 1998d. *Rebâtir la rue Saint-Joseph. Recueil des mémoires. Audiences publiques, 3, 4 et 5 juin 1998.* Québec: Ville de Québec.

Ville de Québec. 2005. *Document pour la consultation publique du 1er juin 2005.* Québec: Ville de Québec.

Sources écrites pour l'analyse :

Ville de Québec, Bureau des consultations publiques. 1998. *Rebâtir la rue Saint-Joseph. Recueil des mémoires. Audiences publiques, 3, 4 et 5 juin 1998.* Québec: Ville de Québec.

Ville de Québec. 2005. *Rapport de la consultation publique du 1er juin 2005.* Québec: Ville de Québec.

English Abstract

**To recognize oneself in a downtown in revitalization.
Homeless experiences in Saint-Roch neighbourhood in Quebec City**

Martine Freedman

Downtown revitalization induces changes of its physical environment and the people who frequent and inhabit it. In Saint-Roch neighbourhood in Quebec City, one of the main projects related to the revitalization was the demolition of the roof of the downtown mall. At the beginning of the revitalization process, most of the homeless were against this demolition. Today however, positions are more divided. The aim of this article is to understand the reasons of this evolution. For this reason, we studied how the revitalization of Saint-Roch altered homeless territoriality. We notice that the stances of the homeless on the revitalization are ambivalent. On the one hand, they do not recognize themselves in the new people who frequent Saint-Roch, the luxury shops and restaurants. On the other hand, they consider that the neighbourhood beauty acts as a mirror which reflects a more positive image of themselves than before the revitalization.